



- **CEREALES** : les conditions pluvieuses actuelles rendent les semis difficiles voire impossibles – le piégeage des ravageurs peut débuter avant le semis.
- **COLZA** : Altises : vol en cours, risque modéré – Larves d'altises : commencer la surveillance - pucerons : à surveiller - Limaces : vers la fin du risque.

CEREALES

BLE ET ORGE D'HIVER

Les conditions climatiques depuis 10 jours sont défavorables aux semis. Quelques implantations ont été réalisées essentiellement en craie. Pour rappel, les points positifs du décalage de la date de semis sont la diminution du risque « pucerons et cicadelles » et la diminution de la pression des graminées adventices.

Actuellement, 1 parcelle d'orge d'hiver et 5 parcelles de blé sont enregistrées sous Vigicultures dont 2 parcelles de blé qui sont semées :

- Cheignon semée le 30/09, précédent maïs dans l'Aisne en limon.
- Kws Extase semée le 05/10 précédent colza dans la Somme en sol limoneux argilo calcaire.

Au niveau des observations « ravageurs » : absence de cicadelle et de puceron sur plaque et aucune limace constatée sous piège !

Rappel : les observations et les piégeages avant semis sont nécessaires afin de détecter les vols de cicadelles et de pucerons (plaques engluées) ainsi que la présence de limaces.

Protocoles de piégeage : cf. BSV n° 33.

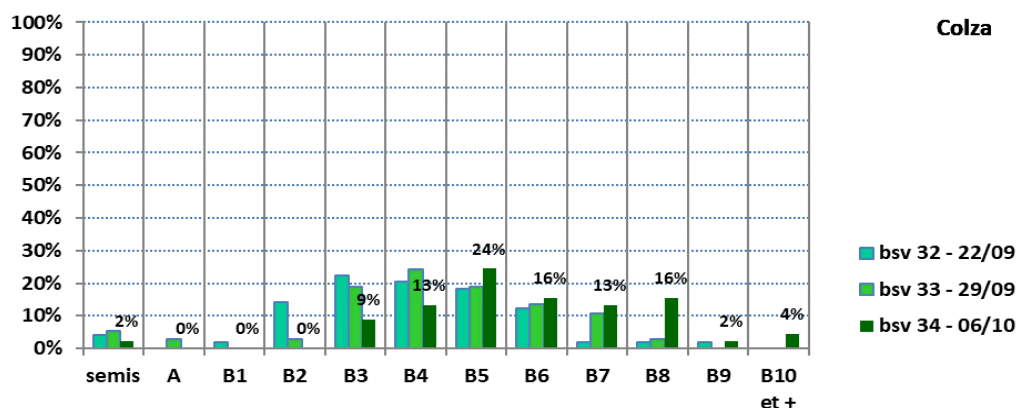
COLZA

Stades:

45 parcelles renseignées cette semaine. Les stades progressent et sont très étalés, ce qui traduit l'hétérogénéité de levée sur le réseau. Encore 11% des parcelles sont à des stades inférieurs à 3 feuilles (B3). 13 % sont au stade B4, 40% sont au stade B5-B6 (5 à 6 feuilles) et 35% sont à des stades supérieurs à 7 feuilles.

Hors réseau, quelques parcelles n'étaient toujours pas levées du fait du déficit hydrique rencontré depuis les semis. Parmi ces parcelles, un certain nombre a pu profiter des dernières pluies pour lever. Mais des parcelles ayant initié leur germination auparavant sans pour autant lever ont été contraintes d'être retournées faute de pluies plus précoces.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Un certain nombre de parcelle sont encore au stade de sensibilité : **11%** altises adultes, **24%** limaces et **64%** pucerons.

Altises adultes : vol en cours, risque présent pour les parcelles en retard de végétation.

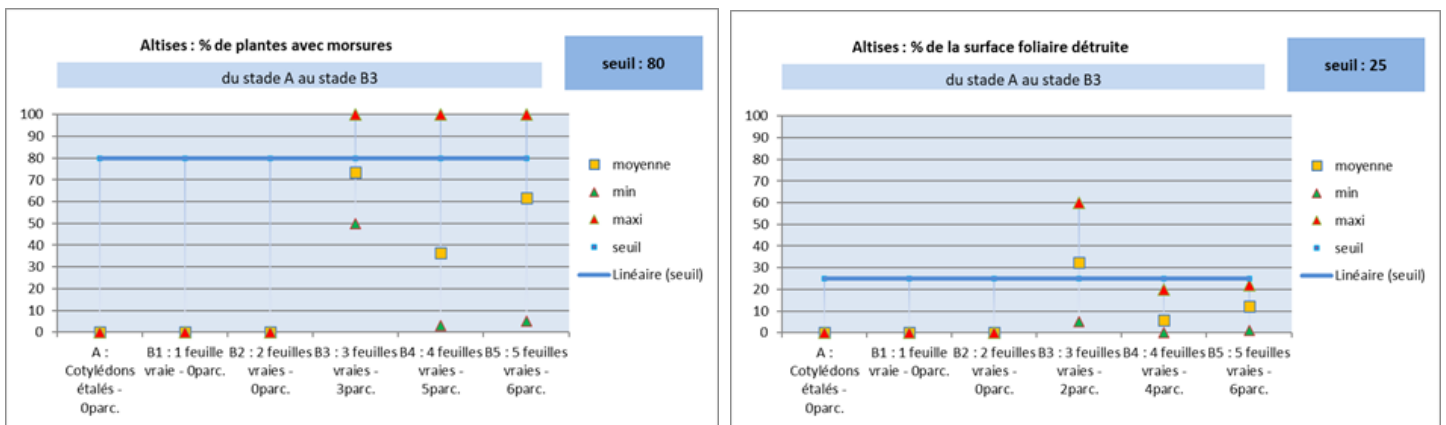
Les **grosses altises** sont capturées dans 24 parcelles, avec de 1 à 32 individus. Parmi ces 24 parcelles, 5 sont encore au stade de sensibilité.

Les altises sont des coléoptères dont les morsures sur cotylédons et feuilles peuvent nuire au développement normal des plantes.

Des morsures sont signalées dans 15 parcelles, dont 3 encore au stade de sensibilité (stade levée au stade 3 feuilles). Le pourcentage de plantes touchées varie de 3 à 100% et 1 à 60% de la surface foliaire est détruite.

3 parcelles dépassent le seuil des 80% des plantes avec morsures dont une est au stade de sensibilité et 1 parcelle dépasse le seuil des 25% de surface foliaire détruite. Mais aucune parcelle n'atteint ces deux seuils simultanément.

L'évolution est à surveiller dans les quelques semaines à venir pour les parcelles encore au stade de sensibilité.



Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque.

Larve de grosse altise – commencer la surveillance.

Evaluation du risque lié aux larves d'altises.

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : **la pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Le risque agronomique s'évalue par des pesées de biomasses mi-octobre ainsi qu'une évaluation de la dynamique de croissance du colza (couleur, taille du pivot et contexte favorable ou non à la croissance).

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à **réaliser les premières berlèses dès maintenant**.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/evaluer-le-risque-lie-aux-larves-d-altises-d-hiver-et-au-charancon-du-bourgeon-terminal-en-integrant-un-risque-agronomique-et-un-risque-regional>

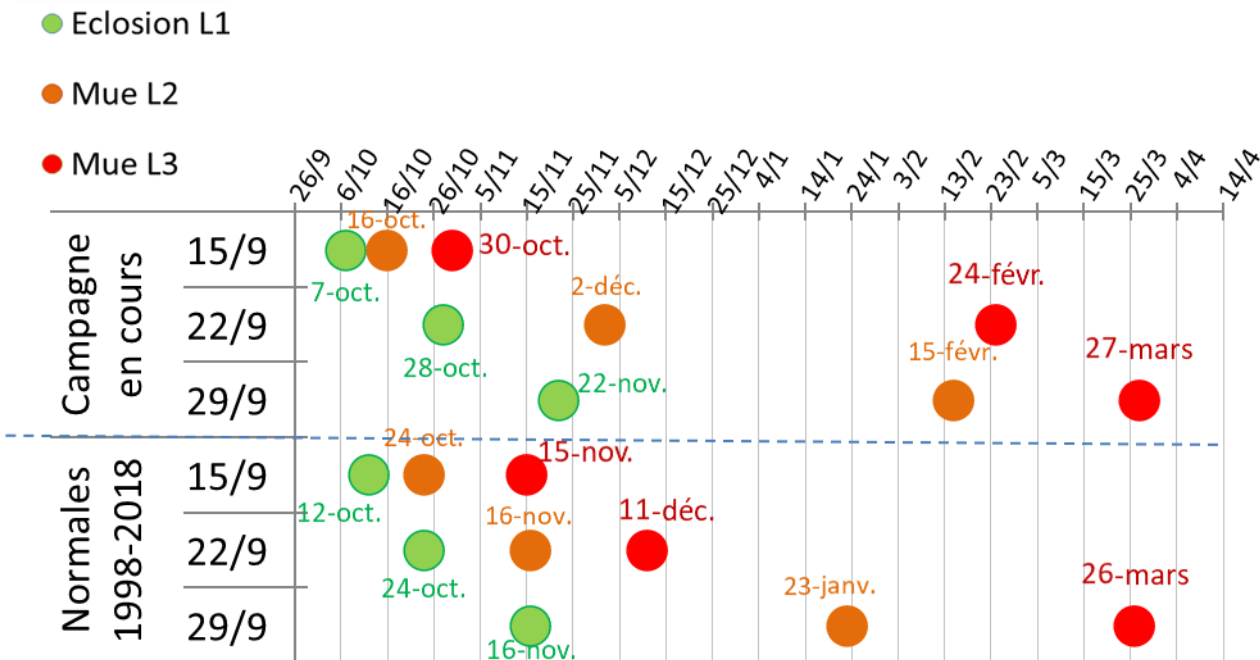


Simulation d'arrivée des larves d'altises.

Les températures plus fraîches que nous avons depuis quelques jours ont ralenti le développement des stades des altises d'hiver. Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes. D'après celui-ci, les premiers stades larvaires devraient apparaître le 7 octobre pour les débuts de vols du 15 septembre.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions sèches que nous avons pendant la deuxième décennie de septembre ont pu induire des rétentions de ponte et donc des arrivées larvaires plus tardives.

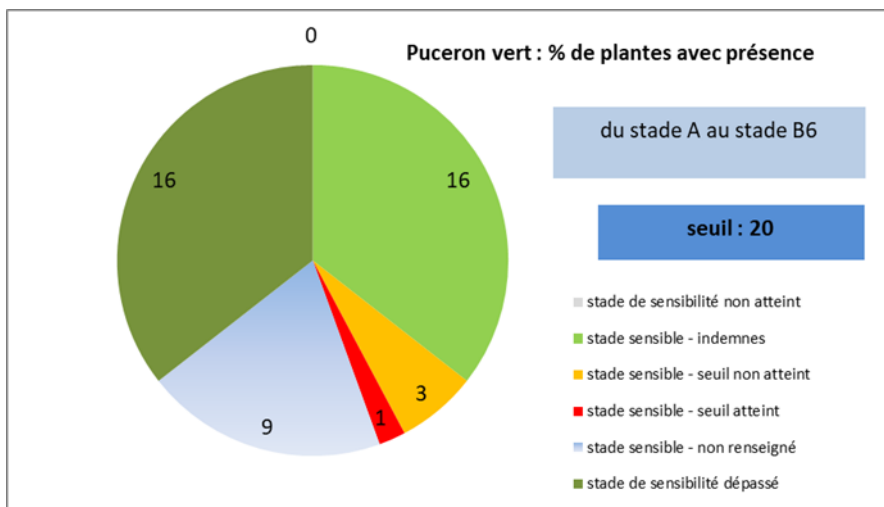
Pour le début du pic de vol du 22 septembre, les premières éclosions ne devraient avoir lieu qu'à partir du 28 octobre.



Ce graphique sera mis à jour toutes les semaines en fonction des températures relevées qui permettront d'ajuster le prévisionnel.

Pucerons - à surveiller.

6 parcelles dénombrent la présence de **pucerons verts**, avec de 1 à 40% de plantes touchées. Une parcelle dépasse le seuil indicatif de risque.



Pour rappel, le puceron vert est le plus répandu parmi les 3 espèces de pucerons rencontrés sur colza (puceron cendré et puceron du navet). Il est le seul à transmettre le virus de la jaunisse du navet (TuYV) : virose la plus fréquente mais la moins dommageable. L'utilisation de variétés partiellement résistantes à cette virose est le principal levier de lutte.

Seuil pucerons : 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).

LIMACES : fin du risque pour la majorité des parcelles. Continuer à surveiller les parcelles en retard de végétation.

Le risque est dépassé dans la majorité des parcelles mais le retour des pluies fait apparaître des dégâts dans certaines parcelles en retard de croissance. 2 parcelles présentent des pertes de surface foliaire de 2 à 10%.

Les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).

Il faut donc continuer à surveiller les quelques parcelles en retard de végétation et favoriser la présence des auxiliaires comme les carabes, donc limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.



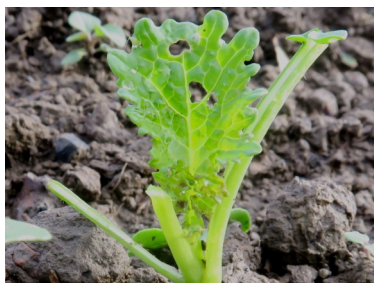
**Colza carabe
(C. Gazet CA 59-62)**

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza

Autres ravageurs

Des dégâts de **tenthredes de la rave** sont repérés dans deux parcelles, avec 2 à 5% de surface foliaire détruite.

Des dégâts d'**oiseaux** sont signalés dans 3 parcelles dont une avec de nombreux dégâts (>20%) par zones privilégiées.

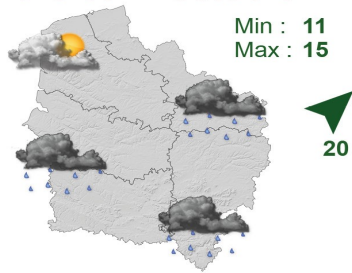


**Colza dégâts d'oiseaux
(C. Gazet CA 59-62)**

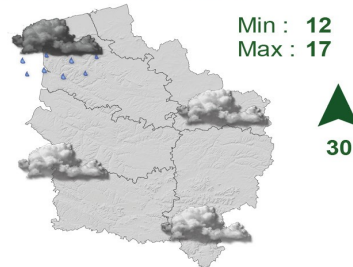
Des dégâts de **noctuelles** sont signalés dans une parcelle.

METEOROLOGIE

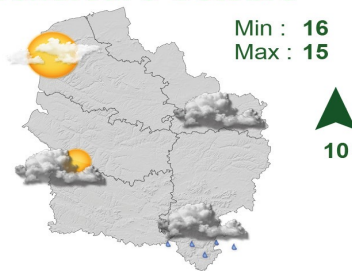
Mercredi 7 Octobre



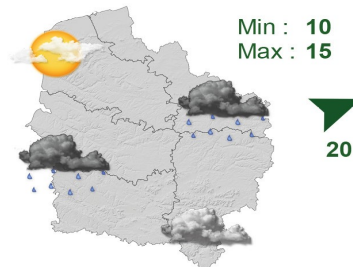
Jeudi 8 Octobre



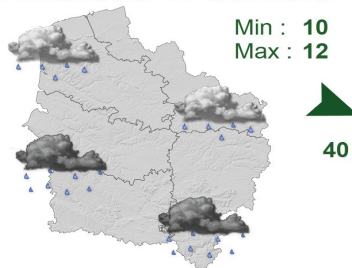
Vendredi 9 Octobre



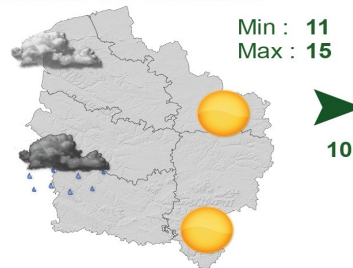
Samedi 10 Octobre



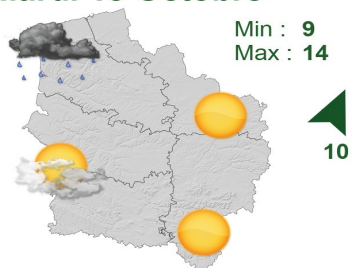
Dimanche 11 Octobre



Lundi 12 Octobre



Mardi 13 Octobre



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, L. Douy - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de FOISE, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREQ de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOISE, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Meisnies, Nord Wigoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yermovéo, Terceco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

